



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le lundi 5 février 2018

Plan Grand Froid

En raison des conditions climatiques rigoureuses qui prévaudront dans les prochains jours, le plan grand froid a été déclenché dans le département du Val-d'Oise le 5 février 2018. Le préfet de département a donc décidé de renforcer les mesures de prise en charge des publics vulnérables et ce, jusqu'au 19 février 2018. L'objectif est d'assurer l'hébergement de toutes les personnes sans abri qui pourraient se trouver dans une situation difficile liée à ce grand froid.

Ainsi, en complément de la veille saisonnière qui compte 398 places mobilisables depuis le 1^{er} novembre 2017, 50 places nouvelles sont mises à disposition du Service Intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) depuis le 5 février 2018, réparties dans les villes de Cergy, Pontoise, Argenteuil, Saint-Ouen l'Aumône, Gonesse et Goussainville.

Par ailleurs, les communes d'Argenteuil, Corneilles-en-Parisis, Domont et Osny ont, à compter de ce jour, mis à la disposition de l'État leurs gymnases afin d'assurer la mise à l'abri en cas de danger potentiel (71 places supplémentaires). Les associations gestionnaires seront en mesure d'utiliser ces gymnases en cas de besoin.

A ce dispositif s'ajoute un renforcement des maraudes de la Croix-Rouge avec la mise en place d'une 4^{ème} équipe mobile et l'extension en soirée et week-end de l'ouverture de tous les accueils de jour jusqu'au 19 février inclus.

Toute personne qui souhaiterait être mise à l'abri doit impérativement appeler le **N° vert « 115 »** pour que sa demande soit prise en compte par le SIAO, lequel pourra, en cas de besoin, actionner les équipes maraudes de la Croix-Rouge pour la prise en charge et le transport vers les centres d'hébergement.



@Prefet95

